



**Jour  
J-120**

**REFORME DES FINANCES PUBLIQUES**

**Basculement du Budget des  
moyens au Budget-Programme**

# BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

**05/09/2019**

## • Le nouveau gouvernement

Le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, a procédé, ce mercredi 04 septembre 2019, à la signature de deux décrets.

### AU TITRE DU GOUVERNEMENT

Sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Président de la République a signé un décret portant nomination des Membres du Gouvernement.

Ainsi sont nommés :

1-Ministre d'Etat, Ministre de la Défense :  
**M. Hamed BAKAYOKO**  
2-Ministre des Affaires Etrangères :  
**M. Marcel AMON-TANOH**  
3-Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : **M. Abdallah Albert Toikeusse MABRI**  
4-Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle :  
**Mme Kandia KAMISSOKO CAMARA**  
5-Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme :

**M. Sansan KAMBILE**  
6-Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation : **M. Sidiki DIAKITE**  
7-Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile :  
**Gal. Vagondo DIOMANDE**  
8-Ministre des Eaux et Forêts :  
**M. Alain Richard DONWAHI**  
9-Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur :  
**M. Ally COULIBALY**  
10- Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural :  
**M. Kobenan Kouassi ADJOUMANI**  
11- Ministre des Ressources Animales et Halieutiques :  
**M. Moussa DOSSO**  
12- Ministre du Plan et du Développement : **Mme Nialé KABA**  
13- Ministre des Transports :  
**M. Amadou KONE**  
14- Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale  
**M. Pascal Abinan KOUAKOU**  
15- Ministre de la Promotion de la Riziculture :  
**M. Gaoussou TOURE**  
16- Ministre de l'Economie et des Finances :  
**M. Adama COULIBALY**  
17- Ministre de la Construction, du Logement et de l'Ur-

banisme : **M. Bruno Nabagné KONE**  
18- Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique :  
**M. Aouélé Eugène AKA**  
19- Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste : **M. Mamadou SANOGO**  
20- Ministre de la Ville  
**M. François Albert AMICHIA**  
21- Ministre des Mines et de la Géologie : **M. Jean Claude KOUASSI**  
22- Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité : **Mme Anne Désirée OULOTO**  
23-Ministre de la Modernisation de l'Administration  
l'Innovation du Service Public :  
**Mme Raymonde GOUDOU COFFIE**  
24- Ministre de la Culture et de la Francophonie :  
**M. Maurice BANDAMAN**  
25-Ministre de l'Equipement et de l'Entretien Routier :  
**M. Amedé Koffi KOUAKOU**  
26- Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables :  
**M. Abdourahmane CISSE**  
27- Ministre de l'Environnement et du Développement Durable :  
**M. Joseph SEKA SEKA**

28- Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant :  
**Mme Ramata LY-BAKAYOKO**  
29- Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté :  
**Mme Mariatou KONE**  
30- Ministre du Commerce et de l'Industrie :  
**M. Souleymane DIARRASSOUBA**  
31- Ministre de l'Artisanat :  
**M. Sidiki KONATE**  
32- Ministre auprès du Premier Ministre chargé de la Coordination des Grands Projets : **M. Claude Isaac DE**  
33- Ministre de la Fonction Publique :  
**M. Issa COULIBALY**  
34- Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du  
Gouvernement : **M. Sidi Tiémoko TOURE**  
35- Ministre du Tourisme et des Loisirs :  
**M. Siandou FOFANA**  
36- Ministre des Sports :  
**M. Paulin Claude DANHO**  
37- Ministre de l'Hydraulique :  
**M. Laurent TCHAGBA**  
38- Ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des

Jeunes, Porte-parole adjoint du Gouvernement :  
**M. Mamadou TOURE**  
39- Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat :  
**M. Moussa SANOGO**  
40- Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement Privé :  
**M. Emmanuel Esmel ESSIS**  
41- Ministre de la Promotion des PME : **M. Félix ANOBLE**

### SECRETARIATS D'ETAT

1-Secrétaire d'Etat chargé du Service Civique :  
**M. Siaka OUATTARA**  
2-Secrétaire d'Etat au Renforcement des Capacités :  
**M. Epiphane BI ZORO**  
3-Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes :  
**M. Philippe LEGRE**  
4-Secrétaire d'Etat auprès du Gardes des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargée des Droits de l'Homme :  
**Mme Aimée ZEBEYOUX**  
5- Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, chargé

de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle :  
**M. Brice KOUASSI**  
6-Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'Autonomisation des Femmes :  
**Mme Mys Belmonde DOGO**  
7-Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme chargé du Logement Social **M. Koffi N'GUÉSSAN Lataille**

### AU TITRE DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**M. Adama KONE** est nommé Ministre auprès du Président de la République, chargé des Affaires Economiques et Financières  
Par ailleurs, le prochain Conseil des Ministres se tiendra  
**le jeudi 05 septembre 2019 à 10 heures, au Palais de la Présidence de la République ■**

FAIT À ABIDJAN,  
LE MERCREDI 04 SEPTEMBRE 2019  
LE MINISTRE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE :  
**PATRICK ACHI**

# Gouvernement

## Voici la nouvelle équipe

Sur proposition du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, chef du gouvernement, le Président de la République, Alassane Ouattara, a procédé, hier, à la signature d'un décret portant nomination des membres du gouvernement.

Le Chef de l'Etat Alassane Ouattara avait annoncé un nouveau gouvernement. Depuis hier, c'est chose faite. La nouvelle équipe gouvernementale est connue. Le ministre Patrick Achi, secrétaire général de la Présidence, en a donné la composition au Palais présidentiel. Ce gouvernement de quarante et un ministres dont un ministre d'Etat et sept secrétaires d'Etat, vient pour donner un nouveau coup d'accélérateur au Programme social du gouvernement dont le budget devrait atteindre dans les prochains mois 1000 milliards de FCfa. Dix personnalités font leur entrée dans ce nouveau gouvernement. Une personnalité ne fait plus partie de l'équipe gouvernementale. Il s'agit de Sangatouwa Coulibaly. Il était ministre de l'Agriculture.

Dans le détail et dans l'ordre protocolaire, on retrouve au ministère de la Défense Hamed Bakayoko, le seul ministre d'Etat qui a pris ce maroquin après une série de mutineries au sein de la grande muette. A ce poste, il a su relever le défi de la discipline, comme il l'a réussi lorsqu'il était le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité. Marcel Amon-Tanoh conserve son portefeuille des Affaires étrangères. "MAT", comme on l'appelle dans certains cercles, a su inculquer sa rigueur aux agents du ministère. Pour avoir côtoyé pendant longtemps Félix Houphouët-Boigny, il a su se forger une âme de diplomate aguerri à toutes les situations. C'est lui, sous l'impulsion du Président Alassane Ouattara, qui a organisé la campagne qui a abouti à l'élection de la Côte d'Ivoire au Conseil de sécurité en qualité de membre non permanent. Toujours sous l'impulsion du Chef de l'Etat, il a revu la carte diplomatique de la Côte d'Ivoire. Albert Toikeusse Mabri conserve lui aussi son maroquin de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Sa pondération a permis d'étouffer certains mouvements d'humeur dans un milieu en effervescence perpétuelle.

Kandia Kamissoko Camara conserve également son portefeuille ministériel. Elle est ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la For-



Le gouvernement se réunit aujourd'hui. (PHOTO D'ARCHIVES)

mation professionnelle. Kandia Kamissoko Camara a fait face avec brio à la grève de certains enseignants qui ont mené des actions saugrenues. Dans ce nouveau gouvernement, le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme demeure Sansan Kambilé. Lui, c'est l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Sidiki Diakité reste au gouvernement. Il est désormais le titulaire du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation. Cet homme de devoir qui est dans son milieu naturel. Un pan de son ancien portefeuille, celui de la Sécurité, est confié au général Vagondo Diomandé qui aura aussi à gérer la Protection civile. Le chef d'état-major particulier du Président de la République, qui fait ses premiers pas dans un gouvernement, vient apporter son expérience dans la gestion de la sécurité.

Alain Dorwahi continuera sa réforme au ministère des Eaux et Forêts. De même qu'Ally Coulibaly, toujours à la tête du ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur.

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural change de locataire. Sangatouwa Coulibaly passe la main à Kobenan Kouassi Adjoumani. Moussa Dosso signe son retour. Il prend le portefeuille des Ressources animales et halieutiques. Kaba Nialé demeure au ministère du Plan et du Développement.

Transports. Le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale est toujours l'affaire de Pascal Aniban Kouakou. Eugène Aka, ministre de Gaoussou Touré qui s'occupera de la Promotion de la riziculture. Une nouvelle entrée, celle d'Adama Coulibaly. Le directeur de cabinet du ministre Adama Koné est le nouveau responsable de l'Economie et des Finances. Un homme de dossier.

Le ministre Bruno Nabagné Koné conserve son portefeuille de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme. Il poursuivra la reconstruction de ce secteur.

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique est resté aux mains d'Aouélé

Eugène Aka qui, progressivement, est en train de donner un nouveau visage à la santé en Côte d'Ivoire. Un nouveau visage, celui d'Amadou Sanogo. Il est le nouveau ministre de l'Economie numérique et de la Poste. Albert François Amichia conserve la Ville. Le ministère des Mines et de la Géologie appartient à Jean Claude Kouassi qui a engagé une croisade sans bruit contre les orpailleurs clandestins.

Anne Désirée Ouloto poursuivra son combat à la tête du ministère de l'Assainissement et de la Salubrité. Raymond Goudou Coffie apportera toujours sa touche à la Modernisation de l'admini-

stration et de l'Innovation du service public. Maurice Bandaman a été reconduit au ministère de la Culture et de la Francophonie. L'œuvre du ministre Amedé Koffi Kouakou n'est pas encore achevée à la tête du ministère de l'Equipement et de l'Entretien routier. Il conserve ce maroquin. Abdourhamane Cissé garde lui aussi son portefeuille. Celui du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables. Joseph Séka Séka est lui toujours ministre de l'Environnement et du Développement durable. Ramata Ly-Bakayoko, discrète mais efficace, conserve le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. Mariatou Koné ou encore "Maman solidarité" garde son poste : le ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté. Le banquier Souleymane Diarassouba fait aussi partie de ceux qui conservent leur poste.

Il est toujours en charge du Commerce et de l'Industrie. Sidiki Konaté a été reconduit à l'Artisanat. Un ministère qui laisse présager de grandes actions du gouvernement a été créé. Il s'agit du ministère auprès du Premier ministre chargé de la Coordination des grands projets. Il a été confié à Claude Isaac Dé. Issa Coulibaly de la Fonction publique n'a pas bougé.

Tout comme Sidi Tiémoko Touré, ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouverne-

ment. Siandou Fofana est lui aussi resté à son poste, le Tourisme et les Loisirs. Paulin Claude Danho conserve le ministère des Sports. Laurent Tchagba reste à l'Hydraulique. Mamadou Touré garde le ministère de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes. Il est le porte-parole adjoint du gouvernement. Trois secrétaires d'Etat sont promus depuis, hier, ministres. Il s'agit de Moussa Sanogo, qui est maintenant ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ; Emmanuel Essis qui devient ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Promotion de l'investissement privé et Félix Anoblé, ministre de la Promotion des Pme.

### Les secrétaires d'Etat

Ce gouvernement, comme nous l'avons dit plus haut, comprend sept secrétaires d'Etat. Siaka Ouattara chargé du Commerce, Epiphane Bi Zoro qui s'occupera du Renforcement des capacités. Philippe Legré qui signe aussi son retour est le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Transports, chargé des affaires maritimes.

Aimée Zebeyoux ne change pas de poste.

Elle demeure la secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, chargée des Droits de l'homme. Un nouveau visage, celui de Brice Kouassi. Le maire de Didiévi est le nouveau secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, chargée de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. Autre nouveau visage, celui de Mys Belmonde Dogo. Elle est secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'auto-nomination des Femmes.

Il faudra aussi s'habituer à la silhouette du nouveau secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, chargé du Logement social, Koffi N'Guessan Lataille. Aujourd'hui, au Palais présidentiel au Plateau, se tiendra un Conseil des ministres qui sera une sorte de prise de contact.

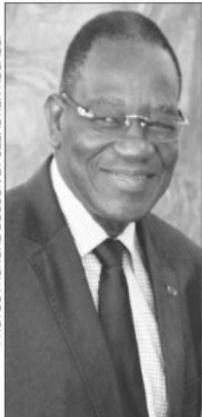
ETIENNE ABOUA



Le secrétaire général de la Présidence, Patrick Achi, a donné la composition du nouveau gouvernement. (PHOTO : HONORÉ BOSSON)

# • Ceux qui reviennent

**GAOUSSOU TOURÉ,**  
(Ministre de la Promotion de la riziculture)



PHOTOS : HONORÉ BOSSON ET SÉBASTIEN KOJASSI

Expert Consultant Noix de Cajou – Riz, Gaoussou TOURÉ est désigné en 2004 à la tête de l'Association pour le Développement de la Filière Cajou Africaine (ADEFICA). En 2004, il est élu Président de l'Association pour le Développement de la Filière Cajou Africaine (ADEFICA). En 2010, il intègre le Ministère de l'Agriculture comme Directeur de Cabinet Adjoint.

Le 1er juin 2011, il est nommé Ministre des Transports dans le premier gouvernement du Président Alassane OUATTARA. Ex-1er Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, le nouveau ministre qui a débuté sa carrière en 1977 comme fondé de pouvoir à la Société Générale des Banques de Côte d'Ivoire (SGBCI) est fondateur de plusieurs entreprises. Ce sont la société MULTI-PRODUITS SA, la Société pour le Développement Industriel de la Région d'Odienné et la Caisse d'Épargne, le Crédit d'Odienné (CECO)... Gaoussou TOURE est marié et père de six (6) enfants.

**MOUSSA DOSSO**  
(Ministre des Ressources animales et halieutiques)

Élu député en décembre 2011 et réélu en décembre 2016, Moussa Dosso est également le Maire de la commune de Mankono, depuis avril 2013. Il fut ministre sans interruption dans les gouvernements successifs de février 2003 à janvier 2017. Moussa Dosso fut du 1er juin 2011 au 13 mars 2012, ministre de l'Industrie, du 13 mars 2012 au 14 novembre 2012 ministre d'Etat, Ministre de

l'Emploi, des Affaires sociales et de la Formation professionnelle, du 21 novembre 2012 au 13 janvier 2016: Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Af-



aires sociales et de la Formation professionnelle et du 13 janvier 2016 au 10 janvier 2017, ministre de l'Emploi et de la Protection sociale. Le 26 mai 2017, il est nommé Administrateur de la Banque

africaine de développement (BAD) pour le compte de trois pays : la Côte d'Ivoire, la Guinée et la Guinée équatoriale. Sous la présidence de Laurent Gbagbo, il a été successivement ministre de l'Artisanat et de l'Encadrement du Secteur Informel de mars 2003 à janvier 2006, Ministre du commerce du 4 décembre 2005 au 16 septembre 2006, Ministre du Commerce du 16 septembre 2006 au 29 mars 2007, ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle du 2 avril 2007 au 4 mars 2010 et ministre de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé du 4 mars 2010 au 28 novembre 2011.

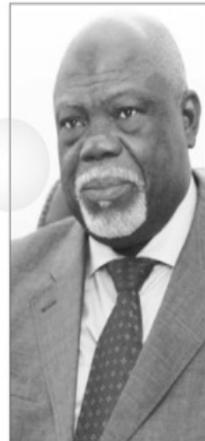
Avant d'entamer son parcours ministériel, Moussa Dosso, 64 ans, a été Directeur Général Adjoint Chargé de la Promotion des Investissements, du 5 janvier 1999 au 13 mars 2003, au Centre de Promotion et d'Investissement en Côte d'Ivoire (CEPIC). Il a également occupé les fonctions de Directeur de la Promotion des Investissements, du 15 septembre 1994 au 31 décembre 1999; qu'il a contribué à porter sur les fonts baptismaux.

**MAMADOU SANOGO**  
(Ministre de l'Economie numérique et de la Poste)



Les clés du ministre de l'Economie numérique échoient à Mamadou Sanogo qui succède à ce poste à Claude Isaac Dé, nommé ministre auprès du Président de la République chargé des Grands projets. Amadou Sanogo fut auparavant ministre de la Construction et de l'Urbanisme dans le premier gouvernement du Président Alassane Ouattara. Il est le président du conseil régional du Gbôklé.

**PHILIPPE LEGRÉ**  
(Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Transports, chargé des Affaires maritimes)



Directeur départemental de campagne du candidat du Rhdp Alassane Ouattara en 2011 à Fresco, Philippe Legré, 63 ans, est nommé en 2012, ministre des Sports et Loisirs. Il est le président du Conseil régional du Gbôklé.

■ **BERNOIT HILI**

# • Les tout nouveaux

**ÉPIPHANE BI ZORRO**  
(Secrétaire d'Etat au Renforcement des capacités)



Magistrat de formation, membre fondateur du Mouvement ivoirien des droits de l'homme (Midh) et du Centre pour la promotion de la non-violence et de la culture démocratique à Abidjan, Epiphane Bi Zorro a dirigé l'Agence ivoirienne de la coopération francophone (Aicf) de 2013 à 2017. Député de Sinfra, il est aussi membre de la haute direction du Rhdp. C'est sous le régime du président Henri Konan Bédié que le nom d'Epiphane Bi Zorro entrera dans l'histoire parfois tumultueuse et bouleversante de la politique ivoirienne. Lorsqu'en application des dispositions pertinentes en vigueur, le juge de Dimbokro qu'il était délégué, le 28 septembre 1999, un certifi-

cat de nationalité à l'ancien Premier ministre, Alassane Ouattara, Epiphane Bi Zorro devient l'ennemi public à abattre. Il doit s'exiler en Europe. Il en profite pour étoffer son curriculum intellectuel par l'acquisition de plusieurs autres diplômes, notamment en relations internationales. Epiphane Bi Zorro est auteur de plusieurs ouvrages. Notamment un essai, « Juge en Côte d'Ivoire, désarmer la violence », publié aux éditions Karthala et un roman, « Adieri la prisonnière », édité par Elzévir.

**KOUASSI BRICE**  
(Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle)

Maire de Didiévi, Kouassi Brice est titulaire d'une thèse unique de doctorat ès Lettres de l'Université d'Abidjan-Cocody et d'un diplôme d'ingénieur en gestion des ressources humaines de l'Institut national Félix Houphouët-Boigny (Inp-HB). Il est maître-assistant de Littérature française au département de Lettres modernes de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan ; après avoir



occupé les fonctions de directeur des ressources humaines dans le privé et de sous-directeur à la Direction de l'orientation et des examens (Dorex) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il était, depuis le 16 octobre 2014, le directeur des concours du ministère de la Fonction publique.

**MYS BELMONDE DOGO**  
(Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'Autonomisation des femmes)

Actuellement vice-présidente de l'Assemblée nationale, Belmonde Dogo a été élue députée de la circonscription de Dignago-Galébré-Guiberoua, pour la première fois, en décembre 2016. Belmonde Dogo, 41 ans, est membre de l'Union pour la

Côte d'Ivoire (l'Upci). Selon le confrère *Jeune Afrique*, l'élue de Dignago-Galébré-Guiberoua



roua fait partie des 20 femmes politiques les plus influentes de Côte d'Ivoire.

**VAGONDO DIOMANDÉ**  
(Ministre de la Sécurité et de la Protection civile)

Chef d'état-major particulier du Président ivoirien Alassane Ouattara depuis 2013, Vagondo Diomandé a été promu général de corps d'armée, en décembre 2018. Ce militaire cumule auprès d'Alassane Ouattara la double vertu d'efficacité et de fidélité. Aide de camp, en 1991, d'Alassane Ouattara, alors Premier ministre, Vagondo Diomandé occupera les fonctions de commandant du Groupement de sécurité du Président de la

République (Gspr). Puis, il est nommé chef d'état-major particulier en 2013. Avec ses quatre étoiles, il joue dans la cour des



anciens chefs d'états-majors de l'armée ivoirienne Philippe Mangou et Soumaila Bakayoko.

**ADAMA COULIBALY**  
(ministre de l'Economie et des Finances)



Directeur de cabinet du ministre auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie et des Finances, en 2014, Adama Coulibaly est resté en poste auprès du ministre de l'Economie et des Finances, Adama Koné, jusqu'à sa nomination, hier.

**KOFFI N'GUESSAN LATAILLE**  
(Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, chargé du Logement social)



Affectueusement appelé le «Bâtisseur» par les siens pour ses actions de développement, Koffi N'Guessan Lataille, candidat indépendant aux élections régionales de 2018, a été élu président du conseil régional du N'Zi. L'élue a, par la suite, rejoint la majorité.

■ **B. HILI**

# • Le nouveau gouvernement

Le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, a procédé, ce mercredi 04 septembre 2019, à la signature de deux décrets.

## AU TITRE DU GOUVERNEMENT

Sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Président de la République a signé un décret portant nomination des Membres du Gouvernement.

Ainsi sont nommés :

- 1-Ministre d'Etat, Ministre de la Défense : **M. Hamed BAKAYOKO**
- 2-Ministre des Affaires Etrangères : **M. Marcel AMON-TANOH**
- 3-Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : **M. Abdallah Albert Toikeusse MABRI**
- 4-Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle : **Mme Kandia KAMISSOKO CAMARA**
- 5-Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme :

- M. Sansan KAMBILE**
- 6-Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation : **M. Sidiki DIAKITE**
- 7-Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile : **Gal. Vagondo DIOMANDE**
- 8-Ministre des Eaux et Forêts : **M. Alain Richard DONWAHI**
- 9-Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur : **M. Ally COULIBALY**
- 10- Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural : **M. Kobenan Kouassi ADJOUANI**
- 11- Ministre des Ressources Animales et Halieutiques : **M. Moussa DOSSO**
- 12- Ministre du Plan et du Développement : **Mme Nialé KABA**
- 13- Ministre des Transports : **M. Amadou KONE**
- 14- Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale : **M. Pascal Abinan KOUAKOU**
- 15- Ministre de la Promotion de la Riziculture : **M. Gaoussou TOURE**
- 16- Ministre de l'Economie et des Finances : **M. Adama COULIBALY**
- 17- Ministre de la Construction, du Logement et de l'Ur-

- banisme : **M. Bruno Naba-gné KONE**
- 18- Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique : **M. Aouélé Eugène AKA**
- 19- Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste : **M. Mamadou SANOGO**
- 20- Ministre de la Ville : **M. François Albert AMICHIA**
- 21- Ministre des Mines et de la Géologie : **M. Jean Claude KOUASSI**
- 22- Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité : **Mme Anne Désirée OULOTO**
- 23-Ministre de la Modernisation de l'Administration de l'Innovation du Service Public : **Mme Raymonde GOUDOU COFFIE**
- 24- Ministre de la Culture et de la Francophonie : **M. Maurice BANDAMAN**
- 25-Ministre de l'Equipement et de l'Entretien Routier : **M. Amedé Koffi KOUAKOU**
- 26- Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables : **M. Abdourahmane CISSE**
- 27- Ministre de l'Environnement et du Développement Durable : **M. Joseph SEKA SEKA**

- 28- Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant : **Mme Ramata LY-BAKAYOKO**
- 29- Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté : **Mme Mariatou KONE**
- 30- Ministre du Commerce et de l'Industrie : **M. Souleymane DIARRASSOUBA**
- 31- Ministre de l'Artisanat : **M. Sidiki KONATE**
- 32- Ministre auprès du Premier Ministre chargé de la Coordination des Grands Projets : **M. Claude Isaac DE**
- 33- Ministre de la Fonction Publique : **M. Issa COULIBALY**
- 34- Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement : **M. Sidi Tiémoko TOURE**
- 35- Ministre du Tourisme et des Loisirs : **M. Siandou FOFANA**
- 36- Ministre des Sports : **M. Paulin Claude DANHO**
- 37- Ministre de l'Hydraulique : **M. Laurent TCHAGBA**
- 38- Ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des

- Jeunes, Porte-parole adjoint du Gouvernement : **M. Mamadou TOURE**
- 39- Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat : **M. Moussa SANOGO**
- 40- Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement Privé : **M. Emmanuel Esmel ESSIS**
- 41- Ministre de la Promotion des PME : **M. Félix ANOBLE**

## SECRETARIATS D'ETAT

- 1-Secrétaire d'Etat chargé du Service Civique : **M. Siaka OUATTARA**
- 2-Secrétaire d'Etat au Renforcement des Capacités : **M. Epiphane BI ZORO**
- 3-Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes : **M. Philippe LEGRE**
- 4-Secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme : **Mme Aimée ZEBEYOUX**
- 5- Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, chargé

de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle : **M. Brice KOUASSI**

6-Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'Autonomisation des Femmes : **Mme Mys Belmonde DOGO**

7-Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme chargé du Logement Social : **M. Koffi N'GUSSAN Lataille**

## AU TITRE DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**M. Adama KONE** est nommé Ministre auprès du Président de la République, chargé des Affaires Economiques et Financières

Par ailleurs, le prochain Conseil des Ministres se tiendra **le jeudi 05 septembre 2019 à 10 heures, au Palais de la Présidence de la République ■**

FAIT À ABIDJAN, LE MERCREDI 04 SEPTEMBRE 2019  
LE MINISTRE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE : **PATRICK AGHI**

## Profanation de la tombe de Dj Arafat Plusieurs personnes déférées

Le Procureur de la République près le tribunal d'Abidjan-Plateau annonce l'arrestation de plusieurs personnes qui ont été déférées devant le parquet.

«Les arrestations ont commencé le premier jour où la tombe de l'artiste a été profanée. Elles se sont poursuivies. Aujourd'hui, ces premières personnes ont été déférées», a assuré hier Adou Richard, procureur de la République près le tribunal d'Abidjan-Plateau, au cours d'une conférence de presse, au ministère en charge de la Justice et des Droits de l'homme, au Plateau.

«L'enquête avance. Mieux, elle avance bien», a-t-il souligné, en outre. Il a saisi l'occasion pour remercier les Ivoiriens qui, a-t-il fait savoir, «coopèrent entièrement dans cette affaire». Pour Adou Richard, l'affaire qui suit son cours devant la justice ira jusqu'au bout. Par conséquent, d'autres

personnes en passe d'être interpellées seront aussi déférées. «Il reste quelques personnes à interpellier. Nos services sont à pied d'œuvre pour les retrouver afin de les soumettre à la rigueur de la loi», a-t-il fait savoir, par ailleurs.

Le procureur, sans toutefois indiquer l'identité des personnes interpellées, a souligné qu'il s'agit, entre autres, «d'individus bien connus qui ont parlé à visage découvert». Dans la foulée, Adou Richard a révélé que «des personnes qui avaient fait des publications sur internet, avant l'inhumation de l'artiste, ont écopé d'une peine de 24 mois d'emprisonnement ferme assortie d'un million d'amende».

Avant de rassurer l'opinion quant à la progression de l'enquête sur la profanation de la tombe du roi du coupé-découlé, le procureur de la République a eu à faire d'abord une déclaration au cours de laquelle il a fait savoir que «la loi sur la



Adou Richard, procureur de la République près le tribunal d'Abidjan-Plateau. (PHOTO: DR)

cybercriminalité sera appliquée désormais avec fermeté».

### «La loi sera appliquée avec fermeté»

Comme il l'a souligné lui-même, cette déclaration intervient à la suite d'une séance de travail qu'il a eue hier avec les administrateurs de forums Facebook.

«Au cours de cette rencontre qui fait suite à celle du même genre tenue le 27 mars 2018 en vue de sensibiliser à une saine utilisation des réseaux sociaux, le procureur a constaté la persistance de dérives et infractions à la loi pénale», a-t-il tenu à souligner.

Pour lui, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est le décès de l'artiste. «Là, nous avons touché le fond», a-t-il déploré. Puis, il a expliqué que les «dérives se sont accentuées depuis le lundi 12 août 2019, date de la disparition tragique de Dj Arafat, avec des publications tendancieuses et accusations gratuites ou

appelant même à commettre des actes répréhensibles, pour atteindre le point culminant à la suite de la profanation de la sépulture de l'artiste».

De ce fait, il assure que désormais ses services vont davantage surveiller la toile pour débusquer les «publications incendiaires». Du reste, «elles ne peuvent rester impunies, tant en ce qui concerne les auteurs que les administrateurs des sites qui fournissent les moyens de commettre les infractions déplorées», a-t-il mis en garde !

Pour finir, l'homme de droit a appelé les utilisateurs de Facebook et d'Internet à faire preuve de responsabilité, en respectant la loi qui régit ce domaine. Parce que, conclut-il, désormais c'est avec «une extrême fermeté» que les infractions relatives au mauvais usage d'Internet «seront réprimées afin de la rendre juridiquement viable» ■

MARCEL APPENA

## Gon Coulibaly rassure les Ivoiriens du Japon

# “La Côte d'Ivoire est en paix... il y a des opportunités pour tout le monde”

Peu avant son retour de la Ticad 7, le Premier ministre a rencontré, à Tokyo, ses compatriotes vivant au Japon et leur a donné les nouvelles du pays.

**S**ous le leadership du Président Ouattara, notre pays a retrouvé sa place et sa crédibilité sur la scène internationale. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire est un pays en paix, un pays où la sécurité est garantie, un pays qui est stable, avec une croissance économique forte et une dynamique appréciée au plan international. Il y a des opportunités pour tout le monde ; notamment pour la diaspora ivoirienne. C'est la raison pour laquelle, pendant son premier mandat, le Président Ouattara, chaque fois qu'il la rencontrait, n'a eu d'autre intention que d'apporter sa contribution au développement de notre pays». Voilà les bonnes nouvelles que le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a bien voulu donner aux Ivoiriens qui vivent au Japon. Il les a rencontrés le 31 août, à la fin de son séjour à Yokohama, où il a pris part, à la tête d'une forte délégation, à la septième Conférence internationale sur le développement de l'Afrique (Ticad 7). La rencontre a eu pour cadre, la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Japon, Jérôme Klôh Weya. Ils sont au nombre de 152, officielle-

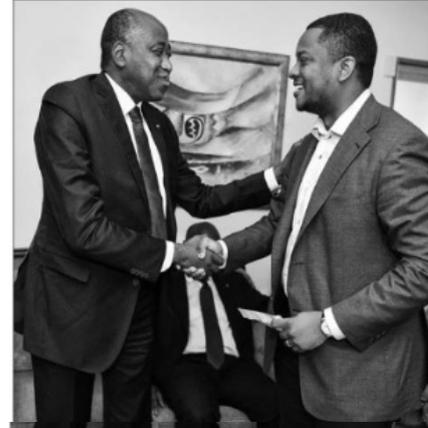


Le Premier ministre a félicité les Ivoiriens vivant au Japon pour leur comportement exemplaire, à travers le président de l'association Marc Kouakou Thiery.

ment identifiés, les Ivoiriens installés au Japon. Ils sont étudiants, cuisiniers, restaurateurs, entrepreneurs, cadres dans des entreprises japonaises, ou travaillant dans divers secteurs, bref ! « Les Ivoiriens au Japon ont bonne presse et constituent une diaspora de qualité, une diaspora modèle, une, de sorte qu'il y a une parfaite symbiose entre la communauté et l'ambassade », affirme l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Japon, Jérôme Klôh Weya. Organisée en association, la communauté ivoirienne au Japon avec pour prési-

dent, Marc Kouakou, s'est donnée comme objectifs de promouvoir la culture ivoirienne au Japon, à travers un festival, une journée culturelle et gastronomique, de présenter le Japon aux Ivoiriens qui envisagent de s'y installer par des sessions de formation en ligne... Ces compétences ivoiriennes veulent contribuer à la construction de leur pays. Et ils souhaitent plus de flexibilité dans le processus de leur retour. Marc Kouakou et les siens veulent s'assurer qu'ils ne chômeront pas à leur retour au pays, qu'ils pour-

ront créer leurs entreprises et créer des emplois sans trop de charges fiscales. En réponse à toutes ces doléances, le Premier ministre a exprimé sa fierté du fait qu'il ait en face de lui une « communauté exemplaire ». « Par votre comportement exemplaire, vous donnez une bonne image du pays. Au nom du Président de la République, je voudrais vous féliciter pour votre comportement au Japon », a dit le Premier ministre qui les a désignés comme des « ambassadeurs délégués ».



Le Chef de la délégation ivoirienne à la Ticad 7 a encouragé ses compatriotes qui désirent créer des entreprises en Côte d'Ivoire ou à partir du Japon, à prendre attache avec le Directeur Général du Cepici et à profiter de toutes les facilités mises en place à cet effet. Il les a exhortés « à rentrer en Côte d'Ivoire, une fois leur formation terminée, afin de contribuer au développement et au changement de mentalités dans notre pays ». En outre, il leur a demandé de se considérer en mission pour démar-

cher les entreprises japonaises afin d'établir des partenariats, car ils sont des points d'appui naturels pour les entreprises japonaises qui souhaitent se rendre en Côte d'Ivoire. En définitive, à en croire le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, le gouvernement est « disponible à considérer l'assistance qu'ils ont demandée », mais sur la base des propositions concrètes qui seront transmises officiellement au gouvernement. ■

GERMAINE BONI  
ENVOYÉE SPÉCIALE À TOKYO

Klôh Weya. Ils sont au nombre de 152, officielle-

nisée en association, la communauté ivoirienne au Japon avec pour prési-

dent, Marc Kouakou, s'est donnée comme objectifs de promouvoir la culture ivoirienne au Japon, à travers un festival, une journée culturelle et gastronomique, de présenter le Japon aux Ivoiriens qui envisagent de s'y installer par des sessions de formation en ligne... Ces compétences ivoiriennes veulent contribuer à la construction de leur pays. Et ils souhaitent plus de flexibilité dans le processus de leur retour. Marc Kouakou et les siens veulent s'assurer qu'ils ne chômeront pas à leur retour au pays, qu'ils pour-

ront créer leurs entreprises et créer des emplois sans trop de charges fiscales. En réponse à toutes ces doléances, le Premier ministre a exprimé sa fierté du fait qu'il ait en face de lui une « communauté exemplaire ». « Par votre comportement exemplaire, vous donnez une bonne image du pays. Au nom du Président de la République, je voudrais vous féliciter pour votre comportement au Japon », a dit le Premier ministre qui les a désignés comme des « ambassadeurs délégués ».

Le Chef de la délégation ivoirienne à la Ticad 7 a encouragé ses compatriotes qui désirent créer des entreprises en Côte d'Ivoire ou à partir du Japon, à prendre attache avec le Directeur Général du Cepici et à profiter de toutes les facilités mises en place à cet effet. Il les a exhortés « à rentrer en Côte d'Ivoire, une fois leur formation terminée, afin de contribuer au développement et au changement de mentalités dans notre pays ». En outre, il leur a demandé de se considérer en mission pour démar-

GERMAINE BONI  
ENVOYÉE SPÉCIALE À TOKYO

## Emmanuel Essis: “Des challenges nous attendent”

**L**a Côte d'Ivoire était à la conquête de nouveaux marchés, de nouveaux partenaires à la Ticad 7 qui a pris fin le 30 août à Yokohama, au Japon. Mission accomplie. « Dans la mesure où on est venu présenter nos potentialités et on repart avec un gros cadeau qui est Toyota. Cela veut dire que nous allons désormais fabriquer des véhicules en Côte d'Ivoire. Ce qui va susciter un écosystème d'artisans, de petites et moyennes entreprises autour de cette industrie automobile qui va se mettre en place dans notre pays. Au-delà de cela, on repart de la Ticad 7 avec un engagement du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly de faire multiplier par 4 l'ensemble des investissements japonais en Côte d'Ivoire à la prochaine Ticad. Voilà des challenges qui nous attendent ». Ces propos sont ceux du Secrétaire d'Etat auprès



Le ministre Emmanuel Essis et ses collaborateurs honorés par la visite du Premier ministre.

du Premier ministre en charge de la promotion des Pme, Emmanuel Essis Esmel. Entouré de ses collaborateurs du Cepici, il était visiblement heureux des nombreuses visites dont a fait l'objet le stand de la Côte d'Ivoire, dans la salle d'exposition de la Ticad 7.

Au-delà de cet accord avec le groupe Toyota, Emmanuel Essis souhaite que la Côte d'Ivoire puisse être parmi les premiers bénéficiaires des financements du Japon que le Premier ministre Shinzo Abe a estimé à plus de 20 milliards de dollars pour les trois prochaines années.

« C'est plus de 20 milliards de dollars que le Japon veut investir en Afrique. Et la Côte d'Ivoire doit mobiliser ses ressources pour en bénéficier dans tous les domaines: l'agriculture, l'infrastructure, l'énergie et aussi dans la formation des startups. Parce que l'économie japonaise

tire sa force dans l'existence et la contribution des Pme. Les grandes entreprises travaillent avec les petites entreprises qui fabriquent les fauteuils, les bouloons... Il faut transposer tout cet écosystème en Côte d'Ivoire pour avoir un meilleur bénéfice de notre participation à la Ticad », exhorte le Secrétaire d'Etat, Emmanuel Essis. Pour lui, la Côte d'Ivoire est engagée dans cette dynamique, « puisqu'au niveau du Cepici, il existe déjà le Japan desk, une plateforme qui permet aux entreprises japonaises qui arrivent en Côte d'Ivoire de s'informer, se faire suivre pour leur installation. A la faveur de la Ticad 7, le Japon vient de créer la Japan Business council qui va regrouper l'ensemble des entreprises japonaises qui souhaitent aller s'installer en Afrique. En Côte d'Ivoire, il va falloir mettre en place des points focaux qui leur permettront

d'avoir de bons relais. Ce sont de nouvelles dispositions que nous allons mettre en place conformément aux instructions du Premier ministre », précise-t-il. Tout en se réjouissant de l'attrait qu'a eu le Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (Sara) qui s'est positionné en Côte d'Ivoire comme le salon de référence agricole, animale et forestière de l'Afrique subsaharienne. L'édition 2019 est prévue du 22 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2019, à Abidjan. « Nous sommes venus vendre aussi le Sara, un grand rendez-vous du monde agricole, de l'agro-industrie, des équipements. Le Japon ne veut pas se faire conter cet événement. De nombreuses entreprises japonaises ont promis d'être présentes. C'est également l'une de nos satisfactions de notre participation à la Ticad 7 », affirme-t-il. ■

G. BONI

•Propos des participants ivoiriens



Bruno Koné.

**Bruno Koné**  
(ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme)

**"Que la ville ne s'impose plus aux populations"**

La Coopération japonaise, à travers la Jica, a décidé d'organiser un forum, en marge de la Ticaid 7, sur le développement urbain durable en Afrique. La problématique du développement de nos villes est réelle et appréhendée différemment selon les pays. L'idée de ce forum est de travailler ensemble, mettre ensemble nos acquis pour avoir des résultats meilleurs. Il a été donc question de mettre ensemble 4 villes qui vont devenir des mégapoles dans quelques années, dont la population va dépasser 10 millions d'habitants. Il s'agit d'Abidjan, Abuja, Dar-es-Salam, Kinshasa.

Le Japon a une expérience en matière d'urbanisation avec des villes bien structurées et il était bon de nous abreuver à l'école japonaise en matière de gestion des villes. Il était bon d'échanger entre nous, villes africaines et avec le Japon qui a une grande expérience dans le domaine de l'urbanisme. Il s'agissait de voir comment les villes japonaises sont structurées, comment les responsables anticipent sur l'évolution de la ville en adéquation avec les besoins des populations en équipements publics, espaces commerciaux ou industriels. Il s'agit de faire en sorte que la ville ne s'impose plus aux populations. Il faut que le développement de la ville soit construit, maîtrisé. Il faut arrêter de subir le



Beugré Mambé.

développement de la ville. La Côte d'Ivoire s'inscrit parfaitement dans cette ligne. Désormais, nous allons anticiper plus fortement qu'avant. Nous allons penser le développement de nos villes. Nous avons le schéma directeur du Grand Abidjan, les plans directeurs de tous nos chefs-lieux de région. L'idée est de travailler à rationaliser l'évolution de nos villes. L'objectif étant d'avoir un cadre de vie sain et agréable pour nos populations.

**Amedé Kouakou**  
(ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier)

**"Un pays sans infrastructures..."**

Je suis très heureux de faire partie de la délégation du Premier ministre. Un pays sans infrastructures ne peut pas se développer. A Abidjan, nous avons de gros problèmes de déplacement. Avec la coopération japonaise, nous allons réaliser trois échangeurs dont un est en construction au carrefour Solibra, l'échangeur de l'amitié Ivoirio-japonaise. Ces infrastructures vont permettre la fluidité de la circulation à Abidjan et permettre aux populations de se déplacer aisément. Je suis donc heureux que la question des infrastructures soit abordée à la Ticaid 7. Surtout que les infrastructures constituent la base du développement. Tous les pays qui se développent ont comme priorité la réalisation des infrastructures.

**Beugré Mambé**  
(ministre, gouverneur



Amédé Kouakou.

du district d'Abidjan)

**"C'est important que nous puissions partager nos expériences"**

J'ai effectué en septembre 2017 une visite à Yokohama, pour signer une convention dans le cadre de la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Japon. A la suite de cette visite, nous avons reçu à Abidjan, une trentaine d'opérateurs pour consolider cette amitié qui a conduit à l'organisation d'un grand séminaire autour de trois grands sujets: Les transports urbains et la gestion de la cité, la gestion des déchets urbains et la coopération en matière d'autonomisation des femmes. Nous avons aussi été nourris d'associer les enfants de bas âge dans cette coopération en mettant en relation une école japonaise à une école ivoirienne, notamment l'école primaire de l'Atlantique de Port-Bouët. C'est un grand signe probant que la volonté de préserver l'avenir est là. C'est important que nous puissions partager nos expériences. La Ticaid 7 nous a encore donné l'occasion d'apprécier l'esprit d'entrepreneuriat des Japonais, la qualité de leurs produits, les méthodes de travail et le sérieux de ce peuple, en ce qui concerne le développement urbain, l'habitat, la gestion des déchets, la circulation, la propreté de la ville.

**Kinapara Coulibaly**  
(Dg du Bnetd)

**"Ce fut une belle mission"**

Le Bureau national d'Études Techniques et de Développement est venu avec son expertise



Kinapara Coulibaly

pour accompagner le gouvernement à la recherche de partenaires. Mais aussi à la mise en relation des partenaires japonais avec les opérateurs ivoiriens. Ce fut une belle mission, car nous avons rencontré les responsables d'entreprises japonaises installées en Côte d'Ivoire et qui confirment leur accompagnement à notre pays, dans la construction de nos infrastructures.

PROPOS RECUEILLIS  
AU JAPON PAR  
GERMAINE BONI

ARRÊT SUR IMAGE



**Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a reçu, le 31 août à Tokyo, en marge de la Ticaid, le président de l'Agence internationale de coopération du Japon (Jica, sigle en anglais), M. Shinichi Kitaoka. La Jica s'est positionnée, ces dernières années, comme un partenaire technique et financier important du gouvernement ivoirien. Le Premier ministre et son hôte ont échangé sur le renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Japon dans divers domaines.**

SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, CHARGÉ DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Le Directeur général

**COMMUNIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS**

**AVIS DE PAIEMENT DE LA TROISIÈME FRACTION DE L'IMPÔT FONCIER**

Le Directeur général des Impôts rappelle aux propriétaires, personnes physiques, de terrains nus, bâtiments, maisons, appartements et magasins, que la troisième fraction de l'impôt foncier bon au titre de l'année 2019, doit être acquittée au plus tard le 15 septembre 2019.

Les propriétaires qui n'auraient pas encore reçu leurs avis d'imposition sont invités à se rendre dans le Centre des Impôts du lieu de situation de leurs biens immobiliers pour les retirer et procéder au paiement de leur impôt foncier et autres taxes assimilées avant la date sur indiquée.

Par ailleurs, le Directeur général des Impôts les informe qu'ils peuvent effectuer leur paiement par téléphone mobile.

Passé le délai du 15 septembre 2019, il sera fait application des pénalités et autres sanctions fiscales prévues par la législation en vigueur.

OUATTARA Sié Abou

# Lutte contre la corruption La Haute autorité pour la bonne gouvernance engage les religieux

L'institution a rencontré des responsables de confessions religieuses afin qu'ils s'impliquent dans la prévention et l'éradication du fléau.

Une délégation de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (Hagb) était hier matin et dans l'après-midi respectivement à la permanence de l'Église du Christ mission Harris à Port-Bouët, Petit-bassam et au bureau des protestants Méthodiste de Côte d'Ivoire à Koumassi. La délégation conduite par Traoré Bakari, directeur de cabinet du président de la Hagb, N'Golo Coulibaly, avait pour but de demander officiellement l'implication de ces confessions religieuses dans le vaste processus de lutte contre la corruption qu'elle a initié depuis 2015. A juste-titre, Traoré Bakari a échangé avec le Patriarche Nanguy Adjaco Faustin, président mondial de l'église harriste et le pasteur Richmond Boto, Président de l'Église métho-

diste, afin de leur démontrer l'importance de l'initiative. Pour Traoré Bakari, étant donné que les églises accueillent près de 85% de la population nationale, elles constituent donc l'un des canaux à utiliser pour moraliser la vie en générale et lutter, par ricochet, contre la corruption et les infractions assimilées. « Le président N'Golo Coulibaly me charge de vous dire que vous avez un rôle à jouer dans la lutte contre la corruption et aussi la moralisation du peuple surtout la jeunesse, vu les grandes actions que vous menez au sein de votre congrégation », a-t-il indiqué. Et Achiaou Jacques III, directeur de la sensibilisation et de l'éducation de l'institution de préciser que la démarche initiée par l'Hagb est la continuité d'un processus démarré en 2015. Dans ce contexte, a-t-il fait sa-



Les responsables religieux ont rassuré Traoré Bakari (2<sup>e</sup> à partir de la droite) de leur engagement aux côtés du gouvernement. (PHOTO: SÉBASTIEN KOUASSI)

voir, les guides religieux recevront, en tant que garants moraux de la société, la documentation utile pour accompagner le processus au cours des prêches et des homélies. Le but final est, a-t-il

poursuivi, de transformer les mentalités des populations, de les moraliser pour que certains comportements et habitudes disparaissent. « Étant donné que vous êtes régulièrement en contact avec ces personnes

que nous voulons moraliser et transformer, nous ne pouvons réussir notre mission qu'en nous appuyant aussi sur vous », a-t-il soutenu. Pour le Patriarche Nanguy Adjaco Faustin de l'Église Har-

riste, il est important de saisir la perche tendue par la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance parce que la société actuelle a besoin d'être dans de bonnes conditions. Selon lui, la génération actuelle est vraiment dans la perte et « nous nous demandons ce que nous allons laisser en héritage à la génération à venir », s'est-il inquiété. C'est la raison pour laquelle il a salué l'initiative. « L'Ivoirien doit comprendre une bonne fois que le bien public doit être entretenu et partagé. Nous sommes partant pour cette lutte », a-t-il rassuré. Le responsable de l'Église méthodiste, Pasteur Richmond Boto, était en phase avec son collègue en estimant que leur rôle est aussi de contribuer à la construction d'une nation où les bonnes mœurs priment sur tout. ■

HERVÉ ADOU



**CNPS**

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

## AVIS

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRÉSTATAIRES DE SERVICES

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (C.N.P.S.) de COTE D'IVOIRE lance un (1) appel d'offres ouvert portant sur :

« L'ETUDE POUR LA MISE A NIVEAU DU SYSTEME DE GED ET D'ARCHIVAGE DE LA CNPS »

Les entreprises à jour de leurs cotisations sociales (CNPS) et de leurs charges fiscales (Impôts), sont autorisées à retirer les dossiers de soumission dans les bureaux de la CMP sis à la mezzanine de l'immeuble « La Prévoyance » porte M-3 contre paiement préalable des frais d'un montant de 50 000 F CFA non remboursable.

Les documents spécifiques sont à la disposition des entreprises, du 04 septembre au 02 octobre 2019. Le retrait du cahier des charges et les soumissions seront exclusivement réalisées par voie électronique.

Pour ce faire, le soumissionnaire recevra de l'adresse email : [suiviao@cnps.ci](mailto:suiviao@cnps.ci), un lien pour la procédure de soumission avec pour objet :

- DOCUMENTS TRANSMIS PAR LA CNPS.

et

-DEPOT DE VOTRE SOUMISSION.

Les offres des soumissionnaires devront être transmises à la CNPS au plus tard le 02 octobre 2019 à 12h00, délai de rigueur.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 14 heures, en présence des soumissionnaires qui le désirent, à la salle de réunion sise à la mezzanine de l'immeuble « La Prévoyance » (avenue De Gaulle, rue du Commerce)

Pour tout renseignement complémentaire, les entreprises soumissionnaires pourront contacter l'adresse email [suiviao@cnps.ci](mailto:suiviao@cnps.ci) pour les questions d'ordre technique et administratif.

LE DIRECTEUR GENERAL

D. Charles KOUASSI



**CNPS**

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

## LE RAPPEL DU DEPOT DES CERTIFICATS DE VIE DES ASSURES RESIDENTS EN COTE D'IVOIRE.

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) porte à la connaissance des retraités et accidentés du travail bénéficiaires d'une pension de retraite et / ou d'une rente, que l'opération de contrôle annuel de leur existence physique s'effectue du 02 septembre 2019 au 31 octobre 2019.

Le certificat de vie à déposer dans les agences CNPS devra faire mention obligatoire du numéro CNPS salarié et, s'il y a lieu, du numéro bénéficiaire ainsi que de l'adresse téléphonique et / ou électronique.

Les assurés résidant en Côte d'Ivoire et se trouvant dans l'impossibilité de se présenter aux guichets de la CNPS pour des raisons de santé, sont priés d'en informer par tout moyen l'Institution qui procédera à des visites à domicile.

Outre le certificat de vie, les conjoints survivants (veufs ou veuves) devront fournir au plus tard le 31 octobre 2019, un certificat de non remariage.

LE DIRECTEUR GENERAL

D. Charles KOUASSI

Transport

# Bolloré transport et logistics Côte d'Ivoire inaugure son aérohub

Le coût de la première phase du projet est estimé à 4,5 milliards de F Cfa. À terme, il sera porté à huit milliards.



Plusieurs dirigeants du groupe et des représentants du gouvernement ont effectué le déplacement. (PHOTO: D.R.)

tiques internationaux maritimes et aériens ainsi que les consommateurs finaux vient s'intégrer au réseau du groupe (Afrique, Asie, Europe, Amérique).

Il aura fallu 12 mois pour construire la première phase (40 emplois actuellement) de cette infrastructure (6 000 m<sup>2</sup> sur un ensemble de 15 000 m<sup>2</sup>). Coût de l'opération : 4,5 milliards de F Cfa. À terme, en 2021, ce sont huit milliards qui seront mobilisés pour ce projet qui générera 100 emplois. « Cet important projet va apporter des solutions aux acteurs de la grande distribution », s'est félicité le président de Bolloré Logistics, Thierry Ehrenbogen. Vu l'importance du projet, plusieurs hauts responsables

comme lui ont effectué le déplacement à Abidjan.

Toute heureuse de la mise en service de cet « hub logistique qui répond aux standards internationaux », Martine Coffi-Studer, présidente du conseil d'administration de Bolloré transport et logistics Côte d'Ivoire, a rassuré que sa structure s'engage également à « renforcer ses investissements », tant dans les infrastructures que dans le capital humain. Représentant le ministre des Transports, Ahmed Diomandé s'est félicité des investissements réalisés par Bolloré. Lesquels, selon lui, contribuent à promouvoir le développement économique et le leadership de la Côte d'Ivoire

dans la sous-région. « C'est un partenariat qui va permettre à la Côte d'Ivoire d'un pays moderne ». Tout en rassurant la multinationale de la « disponibilité du gouvernement à l'accompagner », le représentant du ministre des Transports a invité les investisseurs nationaux et internationaux à faire de la Côte d'Ivoire une destination privilégiée. Le pays qui a enregistré un taux de croissance moyen de 9% sur la période 2012-2016 a mis en place une batterie de réformes structurelles et sectorielles afin de rendre son environnement des affaires encore plus attractif pour les investisseurs. ■

ANOH KOUAO

Depuis hier, Bolloré transport et logistics Côte d'Ivoire, filiale du groupe Bolloré, a officiellement démarré les activités de son aérohub logé dans la zone aéroportuaire de Port-Bouët.

Cette infrastructure a pour vocation de recevoir, stocker et distribuer au sein d'une plateforme tri température (surgelé, froid positif et température ambiante), les marchandises destinées au marché ivoirien ou sous-régional pour des opérateurs du secteur de la grande distribution, à savoir les télécoms, l'industrie pharmaceutique et la restauration. Le démarrage des activités de cet aérohub qui sert de point de connexion entre les flux logis-

## Ministère du Budget

### Des directeurs et chefs de service formés au management public

Conduire et accompagner le changement dans l'administration publique ». C'est le thème de la formation qui réunit trente directeurs et chefs de service du ministère du Budget. Du 4 au 6 septembre, ces agents vont renforcer leurs capacités sous l'expertise du Centre international de management et d'expertise financière (Cimef) autour de quatre modules. À savoir la Gestion des hommes et des résistances au changement ; Pourquoi la conduite du changement ; Comprendre les mécanismes de la conduite du changement et, réaliser une action de conduite au changement. Pour Lailié Marie-Hortense, di-

rectrice générale de la Formation, de la documentation et de la communication, la conduite du changement est au cœur de la démarche de modernisation de l'administration. C'est dans l'objectif de les comprendre que la session de formation a été organisée pour, sciemment, aider toute l'administration du ministère à relever les défis de son temps. Il vise, en gros, à amener les auditeurs à s'approprier la nouvelle méthode de pilotage des services dans un souci de performance et de « vous permettre d'initier, de conduire et de mener à termes les changements dans l'administration ». Elle a invité les auditeurs à apprécier tous les modules qui seront au centre

de la formation afin de les mettre à profit dans leurs tâches respectives.

Bolou Cyrille Arnel, coordinateur des séminaires au Cimef, s'est, quant à lui, félicité de l'initiative et de la stratégie du ministère qui visent à renforcer les capacités de ses agents placés au premier plan de son fonctionnement. Tout en rappelant que les agents dudit ministère ont été, dans un premier temps, formés au « partenariat public-privé » avec succès, il a invité les directeurs et chefs de service du ministère du Budget à mettre à profit ces trois jours de formation pour mieux coacher leurs collaborateurs dans leurs tâches respectives. ■

HERVÉ ADOU

Comité Intrants Coton

**AVIS DE CONSULTATION DE PRIX INTERNATIONAL POUR LA FOURNITURE A LA FILIERE COTON DE COTE D'IVOIRE DES INTRANTS AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2020-2021**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des filières coton et anacarde adoptée par le Gouvernement au cours du Conseil des Ministres du 22 mars 2013, le Conseil du Coton et de l'Anacarde en relation avec INTERCOTON, lance un appel de consultation de prix international pour la fourniture (i) d'engrais, (ii) d'insecticides, (iii) d'herbicides et de matériels divers à la filière coton de Côte d'Ivoire au titre de la campagne agricole 2020-2021.

Les détails de l'avis sont contenus dans des cahiers de charges édités comme suit :

- (1) Cahier de charges pour la fourniture d'engrais,
- (2) Cahier de charges pour la fourniture d'insecticides,
- (3) Cahier de charges pour la fourniture d'herbicides et de matériels divers.

Les cahiers de charges sont à retirer, moyennant paiement en espèce d'une somme de 150 000 FCFA par cahier, à partir du **mardi 27 août 2019**, au secrétariat du Comité Intrants coton sis à INTERCOTON situé à Cocody II Plateaux les Vallons, Rue des Jardins, lot N° 156, Tel : (+225) 22 51 05 33 / 07 78 71 73.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **vendredi 11 octobre 2019 à 16 h 00 min temps universel**, délai de rigueur au Secrétariat du Comité.

**Le Directeur Général**

## Lonaci

### Plus de 85% de chiffre d'affaires réalisés en six mois

À 30 juin 2019, la Loterie nationale de Côte d'Ivoire a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 85 milliards de FCfa contre 42 milliards FCfa, l'année dernière à la même période. Soit un taux de croissance de 100,72%. C'est donc un directeur général, fier des performances réalisées, qui a échangé, mercredi, à l'hôtel Eden Golf Club sis à la Riviera, avec les membres du comité de direction, les chefs de service et d'agence au cours de l'atelier bilan du 1<sup>er</sup> semestre 2019. « L'objectif de chiffre d'affaires initialement fixé par le Conseil d'administration pour l'année étant de 105 milliards de FCfa,

nous en avons réalisé 80,95% en six mois. Cette prouesse est essentiellement due au loto, à hauteur de 52% », s'est réjoui Dramane Coulibaly. Avant de féliciter le personnel pour cette réalisation exceptionnelle. Si le manager général exprime son satisfaction pour le chiffre d'affaires réalisé, ce n'est pas le cas pour le processus de certification qui « n'a pas évolué ». Au dire de Dramane Coulibaly, le niveau de réalisation est d'environ 20% soit 16 activités menées sur 87 prévues. Idem pour la digitalisation. « Un peu à l'image de la certification, nous n'avons toujours pas une nette visibilité sur l'aboutissement à une date ferme de ce pro-

jet », a-t-il déploré. Il a donc saisi cette occasion pour exhorter les équipes concernées à un engagement plus dynamique. « C'est dire que nous devons poursuivre sans relâche nos efforts afin de maintenir une croissance forte et soutenue de notre activité », a-t-il ajouté. En outre, le Dg a annoncé à ses collaborateurs qu'au sortir de ce bilan à mi-parcours, il prendra des mesures et formulera en bonne intelligence avec eux des recommandations en vue de corriger les faiblesses et déficiences persistantes ou qui apparaissent au fil du temps. ■

ÉMELINE P. AMANGOUA

## Gestion axée sur le résultat Une quarantaine de hauts dirigeants du secteur public se forment au Québec

La formation se déroule dans le cadre du Public advanced management program (Public-Amp) organisé par Mde Business School Abidjan, en collaboration avec l'École nationale d'administration publique du Québec (Canada).



C'est un auditoire riche et de haut niveau qui suit avec intérêt les cours dispensés par les enseignants de l'École nationale d'administration du Québec. (PHOTO : D.R.)

Une quarantaine de hauts cadres du secteur public participent, depuis le 2 septembre, à l'École nationale d'administration du Québec (Canada), à la session dite du Québec du Public advanced management program (Public-Amp), en français programme avancé en gestion publique. La formation porte essentiellement sur la gestion axée sur le résultat, une méthode de gestion publique pratiquée par Québec depuis une vingtaine d'années. Organisé par Mde Business school (Abidjan) en partenariat avec l'École nationale d'administration publique du Québec (Enap), le Public-Amp aide les cadres supérieurs de l'administration publique notamment, à améliorer leur processus de prise de décision, à développer leurs pratiques de leadership et à renforcer leurs compétences en management. Dans un contexte marqué par la migration de la Côte d'Ivoire vers le budget programme à partir de janvier 2020, « la session de Québec est une opportunité unique pour les hauts cadres de notre administration publique de toucher du doigt l'expérience canadienne en matière de gestion axée sur les résultats, de mise en œuvre de budgets programmes et de systèmes de suivi et évaluation », explique Martin N'guessan, directeur du Programme Public-Amp, chez Mde Business.

L'agenda des cinq jours de cours prévoit notamment l'étude de « l'intelligence émotionnelle pour renforcer le leadership » ; « la gestion de la performance publique : les défis mis en lumière par la recherche » ; « la présentation de l'administration publique québécoise » ; « regards croisés :

Côte d'Ivoire-Québec » ; « la gestion de la performance des transports en matière québécoise » ; « la budgétisation axée sur les résultats : le cas québécois » ; « le gouvernement numérique » ; « l'amélioration du processus de travail » ; « les compétences de gestion ».

Les auditeurs ivoiriens proviennent des directions générales de 11 ministères différents et de structures publiques dont le groupe Snpaci (Fraternité Matin), l'Autorité de régulation des marchés publics (Anmp), l'Autorité de régulation des télécommunications et de la Poste (Arcti).

C'est au mois de juillet de l'année dernière que la première promotion du programme Public-Amp composée de 35 auditeurs a inauguré la session de Québec. Le Public advanced management program s'articule autour de sept sessions à Abidjan et une semaine à Québec au Canada. Il est destiné aux hauts dirigeants de l'administration publique et des Organisations internationales qui souhaitent réaliser un saut qualitatif dans leur management : ministres, directeurs et chefs de cabinet, directeurs généraux et centraux d'administration ou d'entreprise publique, directeurs de programmes de développement, coordonnateurs de projets, directeurs d'administration territoriale, élus locaux, partenaires techniques et financiers, etc. Le Public-Amp est aussi ouvert aux organisations partenaires (Fédérations professionnelles, Ong ...) et aux dirigeants du secteur privé qui souhaitent s'impliquer dans la gestion de la chose publique. ■

DAVID YA,  
ENVOYÉ SPÉCIAL À QUÉBEC  
(CANADA)

### Tendance

**CACAO.** L'Américain, Cargill, spécialisé dans le négoce des matières premières et dans l'agro-industrie, annonce le 3 septembre, un investissement de plus de 66,2 milliards de FCfa (120,5 millions de dollars) dans le secteur agroalimentaire en Côte d'Ivoire. La ressource sera employée pour financer les travaux d'extension de Micao, l'usine de broyage de fèves de cacao du groupe à Yopougon. Les travaux d'extension de cette usine se réaliseront en deux phases. La première s'achèvera en avril 2020 et la seconde en avril 2021. Une fois les travaux terminés, la capacité de broyage de cette usine passera de 110 000 à 170 000 tonnes par an. ■

Il est temps de

# VISITER DUBAÏ



Profitez de tarifs spéciaux, cumulez deux fois plus de Miles Skywards et enregistrez un troisième bagage gratuitement

Profitez de notre offre à durée limitée à destination de Dubaï. Réservez avant le 16 septembre pour voyager du 3 septembre 2019 au 31 mars 2020.

DESTINATION	CLASSE ÉCONOMIQUE ALLER-RETOUR À PARTIR DE XOF*	CLASSE AFFAIRES ALLER-RETOUR À PARTIR DE XOF*	PREMIÈRE CLASSE ALLER-RETOUR À PARTIR DE XOF*
Dubaï	412 500	2 262 100	4 468 700

FLY BETTER

Emirates

\*Offre soumise à conditions, valable à la vente du 2 septembre au 16 septembre 2019 pour voyager du 3 septembre 2019 au 31 mars 2020 en Classe Économique, Classe Affaires et Première Classe. Des restrictions de vol pourront s'appliquer. Tarifs et billets applicables sous réserve de disponibilité. Le séjour minimum et maximum est régi par les règles tarifaires. Le paiement doit être effectué au moment de la réservation ou avant l'émission des billets. Pour profiter de cette offre, vous devez être membre Emirates Skywards ou vous inscrire au programme Emirates Skywards avant le 16 septembre 2019 (inclus). Notre franchise bagages pour cette offre permet à chaque passager de voyager avec 3 bagages de 23 kg chacun en Classe Économique et 3 bagages de 32 kg chacun en Première Classe et Classe Affaires. Pour en savoir plus, contactez votre agence de voyages locale, appelez Emirates au +225 2 025 0250 ou visitez emirates.com/ci

Université Félix Houphouët-Boigny

Pr Affian Kouadio : « Ceux qui veulent se mettre au service du pays ne seront pas rejetés »

Le vice-président chargé des enseignements, de la pédagogie et de la vie universitaire a expliqué à la presse la décision de l'université face au collectif des non-inscrits.

**A**u cours d'une conférence de presse qu'il a animée hier après-midi à la salle du conseil de l'université Félix Houphouët-Boigny, le Pr Affian Kouadio, vice-président chargé des enseignements, de la pédagogie et de la vie universitaire, a dénoncé l'attitude d'un collectif d'individus se réclamant « étudiants non-inscrits » qui demande la réouverture des inscriptions pour le compte de l'année 2017-2018 en pleine année universitaire 2018-2019. Chose qui est inacceptable pour l'université. Cependant soucieux de l'avenir des membres de ce collectif et pour ne pas les exclure du système, le Pr Affian a déclaré : « Tous ceux qui veulent faire une formation pour se mettre au service du pays ne seront pas rejetés », a souligné le Pr Affian. Il a ajouté en guise



Pr Affian Kouadio (1<sup>er</sup> à partir de la droite), vice-président chargé des enseignements, de la pédagogie et de la vie universitaire. (PHOTO: MONSAN JULIEN)

Affaire Pacôme Marie

L'Église orthodoxe : « Nous n'avons jamais eu de contact avec le frère Achija »

**A**chija Pacôme Marie, ex-berger du ministère de l'évangélisation et du combat spirituel de la Communauté Mère du Divin Amour, a publié, récemment, un message dans lequel il a annoncé qu'après neuf mois de suspension, puis sa radiation par les instances dirigeantes de la Communauté Mère du Divin Amour, il quittait définitivement l'Église catholique pour désormais intégrer l'Église orthodoxe. « Avec la bénédiction des évêques et Primat de notre Eparchie, nous lançons ce jour un mouvement œcuménique, prophétique, apostolique et marial », a-t-il, par ailleurs, annoncé. A la suite de cette information que le service de communication d'Achija Pacôme Marie a fait parvenir à *Fraternité Matin*, la réaction de l'Église orthodoxe ne s'est pas fait attendre : « Son Eminence Narkissos, archevêque de l'archidiocèse de Ghana, Côte d'Ivoire, Mali et Burkina, sous la juridiction du Patriarcat d'Alexandrie et de toute l'Afrique, révérend archiprêtre Jérémie Bèshanzin, vicaire général de l'archevêque en Côte d'Ivoire et Burkina, le clergé orthodoxe informons tous les chrétiens orthodoxes et catholiques romains que nous n'avons jamais eu de contact avec le frère Achija Pa-



côme Marie Serge N'Goran. Au demeurant, il ne s'est jamais présenté à nous. Donc, il ne saurait être membre de l'Église orthodoxe grecque de Côte d'Ivoire ». La déclaration faite par le révérend archiprêtre Jérémie Bèshanzin, vicaire général de l'archevêque, a été traduite en anglais et en arabe. Achija Pacôme Marie qui drainait du monde dans son ministè-

d'exemple que si l'étudiant concerné est reconnu dans la base de données comme étant du niveau L1, il sera accepté pour faire le L2. Il a expliqué, à ce propos, qu'on compte au nombre des étudiants non-inscrits des personnes qui ne sont pas dans la base de données de l'Ufhb et qui sont certainement orientées à Man ou Korhogo.

Aux journalistes, il a fait savoir que 51588 étudiants se sont inscrits tout au long d'un processus qui a duré du 30 novembre 2017 au 2 mars 2018. Ce processus était accompagné d'une campagne de sensibilisation qui avait pour thème : « non inscrit, pas de Td, pas de Tp, pas d'examens, pas de notes ». La campagne a été soutenue par la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci), afin de convaincre les étudiants de s'inscrire. Sur 5000 étudiants concernés, selon le collectif, le conseil de l'université a officiellement reçu 800 demandes de réintégration. Le Pr Affian a profité de cette conférence pour lancer un appel à tous les non-inscrits, les invitant à suivre la voie de la réintégration ; ce qui évite leur exclusion et leur permet de reprendre les études là où ils les ont abandonnées. Il a aussi exhorté tous les étudiants à mettre fin à la culture de la non-inscription qui éloigne l'université des objectifs de l'excellence qu'elle prône. Le vice-président chargé des enseignements considère, par ailleurs, ces

étudiants comme des personnes qui ont décidé de ne pas s'inscrire et de participer frauduleusement aux activités de l'université. Sur ce point, il a fait savoir que pour éviter la fraude, l'université s'est engagée dans le processus du lecteur optique. Désormais, avec cette procédure, ne pourra composer que l'étudiant inscrit. Parce que le nom de celui qui va passer un examen sera mentionné sur la copie. « A partir de cette année, chacun comprendra que s'il n'est pas inscrit, il ne peut pas composer, il ne peut pas être évalué ». Lors de la conférence, il y avait un sit-in d'étudiants non-inscrits, réclamant

bruyamment leur réinscription pour l'année 2017-2018, devant la présidence de l'Université Félix Houphouët-Boigny. N'Guettia Roland et Coulibaly Adama, en Master II de sciences économiques en font partie. Selon eux, les départements n'ont pas la même date d'entrée. « En science-éco, nous n'avons pas encore commencé la rentrée universitaire 2018-2019. Pendant que nous attendons le procès-verbal (Pv) et des réclamations, les réinscriptions se déroulent. Quand nous sommes prêts à y aller, on nous dit que c'est terminé », a affirmé Coulibaly Adama ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

AVIS DE RECRUTEMENT

L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS  
Riviera Golf – BP 730 Abidjan, Cidex 03

Recherche pour le Millenium Challenge  
Corporation (MCC)

SPECIALISTE DEVELOPPEMENT  
INTERNATIONAL

Merci de consulter le site Internet de l'Ambassade :  
<https://ci.usembassy.gov/jobs> pour les informations concernant le profil requis pour le poste ainsi que la procédure de soumission des candidatures.

Date de clôture : vendredi 27 septembre 2019





